

DELIBERATION DU COMITÉ DE LA CAISSE DES ÉCOLES N° 2022 – 01
Séance du 22 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 22 décembre à 18 heures 00, le Comité de la Caisse des Écoles de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Aléria sous la présidence de Monsieur Ange-Joseph FRATICELLI, maire.

Nombre des membres afférents : 09

Présents : 07

Nombre de membres en exercice : 09

Représentés : 01

Absents : 01

Membres présents : FRATICELLI Ange – Joseph, VOLPI Cristel, SAEZ RICCIARDI Célia, FABIANI Pascale, QUERCI Isabelle, ETTORI-MORANDIDNI Barbara, MARCADAL Amandine

Membres représentés : PISTORES RAMAZOTTI Jeanne (Pouvoir à Célia SAEZ RICCIARDI)

Membres absents : MACH Charlotte

Date de la convocation : 02 décembre 2022

Date d'exécution : 02 janvier 2023

Date de publication : 03 janvier 2023

Objet : ELECTION D'UNE VICE-PRÉSIDENTE ET D'UNE SECRÉTAIRE

Suite à l'installation du Comité de la Caisse des Ecoles, Monsieur le Maire, Président de la Caisse des Ecoles, rappelle les compétences dont il dispose :

- Assure le fonctionnement des services de la Caisse des Ecoles,
- Prépare le budget de la Caisse,
- Présente le budget et le compte administratif au Comité,
- Exécute le budget,
- Administre le personnel conformément aux règles de la Fonction Publique Territoriale,
- Exécute les décisions de Comité,
- Fixe l'ordre du jour du Comité et propose ses procès-verbaux de séance,
- Représente la Caisse des Ecoles en Justice.

Il expose au comité qu'en application des dispositions statutaires régissant le comité de la Caisse, il est nécessaire d'élire d'une part, une vice-présidente pouvant, le cas échéant, le représenter et présider les réunions de l'assemblée délibérante de la Caisse en ses lieu et place et une secrétaire, d'autre part.

A l'issue de l'appel à candidature auquel il est procédé, Madame Célia SAEZ RICCIARDI s'est portée candidate à la fonction de Vice-Présidente ; Madame SAEZ RICCIARDI, élue à l'unanimité, ayant été installée dans ses fonctions de vice-présidente du Comité de la Caisse des Écoles d'Aléria, l'assemblée procède à l'élection d'une secrétaire.

A l'issue de l'appel à candidature auquel il est procédé, Madame Pascale FABIANI s'est portée candidate à la fonction de secrétaire ; Madame FABIANI, élue à l'unanimité, est installée dans ses fonctions de secrétaire du Comité de la Caisse des Écoles d'Aléria.

* * *





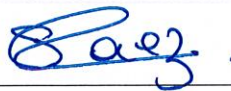



Ont obtenu :

- Mme FABIANI Pascale : 8 voix
- Mme :voix.

Madame FABIANI Pascale est installée dans les fonctions de secrétaire du Comité de la Caisse des Écoles D'Aléria.

* * *

Délibération N° 2022 – 01 : ELECTION D'UNE VICE-PRÉSIDENTE ET D'UNE SECRÉTAIRE

NOM & PRENOMS	POUVOIR à	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRATICELLI Ange-Joseph			
FABIANI Pascale			
QUERCI Isabelle			
VOLPI Cristel			
RAMAZOTTI Jeanne	SAEZ RICCIARDI Celia		
RICCIARDI-SAEZ Celia			
ETTORI MORANDINI Barbara			
MACH Charlotte			
MARCADAL Amandine			

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le président,
Ange-Joseph FRATICELLI

